



Présence Internationale

Rue Lt. Freddy Wampach 23
1200 Bruxelles
Email: info@pbi-belgium.org
http://www.peacebrigades.org
BNP Fortis: BE07 0011 0164 5366

BELGIQUE-BELGIE
P. P.
4800 VERVIERS 1
P 001436



N° 121

Ed. resp. : M. Vasic, Rue Lt. Freddy Wampach 23, 1200 Bruxelles - Bureau de dépôt : Verviers 1 - Envoi non prioritaire à tarif réduit
Abonnement : 7 euros - Cotisation de sympathisant : 15 euros - Cotisation de membre effectif : 20 euros

Invitation à une rencontre avec deux défenseurs des droits humains mexicains le mardi 10 octobre 2017 à Bruxelles

Une fois n'est pas coutume, notre éditorial se présente sous la forme d'une invitation à une rencontre avec deux activistes mexicains que PBI accompagne. Etant de passage à Bruxelles, le soir du 10 octobre prochain, ils témoigneront de leur lutte pour la défense des droits humains à Oaxaca.

L'État de Oaxaca, dans le sud du Mexique, est très connu pour son foisonnement artistique et culturel, mais c'est également le lieu de nombreuses violations des droits humains. Les droits des peuples autochtones de la région sont régulièrement bafoués par des autorités locales corrompues et des entreprises internationales implantées pour développer de grands projets miniers ou hydrauliques, par exemple. Leurs terres sont contaminées, leurs coutumes et leur organisation sociale ne sont pas respectées. Ces communautés menacées sont soutenues par des défenseurs qui tentent de faire respecter leurs droits. Vu le danger auquel ils sont confrontés, les volontaires de PBI-Mexique les accompagnent sur place.

Présente au Mexique depuis plus de 15 ans, PBI a le plaisir de vous inviter à une conférence-débat avec deux de ces activistes originaires de Oaxaca. Marcos Arturo Leyva Madrid, de l'organisation EDUCA, et Rosalinda Dionicio, de l'organisation COPUVO, évoqueront de vive voix la situation vécue par les communautés autochtones de San José qu'ils soutiennent, les assassinats et menaces dont ils ont été victimes ainsi que la façon dont leur résistance s'est organisée.

La rencontre aura lieu **le mardi 10 octobre 2017 à 19 heures, au Pianofabriek, 35 rue du Fort à 1060 Saint-Gilles**, salle Arenberg, à un quart d'heure à pied de la gare du midi. La conférence est gratuite et ouverte à tous. Elle se déroulera en espagnol, mais une traduction simultanée est prévue en français. Pour faciliter l'organisation de la soirée, nous vous prions de bien vouloir nous signaler votre venue par email à pbibrussels@pbi-belgium.org. Nous vous en remercions d'avance.

En dernière page du bulletin, vous trouverez plus de renseignements sur le travail de ces deux activistes mexicains en danger et le contexte de leur lutte contre la mine de San José et l'établissement de zones économiques spéciales. Pour le reste, comme les autres fois, le présent numéro vous livre des articles sur l'actualité politique ou la situation des droits humains dans la plupart des pays où PBI développe un projet d'accompagnement sur le terrain.

Dans ce numéro...

Kenya

Coup de tonnerre : l'élection présidentielle invalidée par la Cour suprême
Page 2

Colombie

David Ravelo, finalement libéré !
Page 3

Le côté sombre des Accords de paix
Page 3

Guatemala

Crise institutionnelle et diplomatique
Page 4

Mégaprojets et flou juridique
Page 4

Honduras

Kroniek van mijn leven met PBI.
Aflevering Honduras.
Page 5

Mexique

Venue en Europe de deux activistes mexicains de l'Etat de Oaxaca
Page 6



PEACE BRIGADES INTERNATIONAL est une organisation internationale impartiale et indépendante de tout gouvernement, toute tendance politique ou croyance religieuse. PEACE BRIGADES INTERNATIONAL organise une présence internationale dans les zones de conflit armé à la demande d'associations locales menacées afin de sauvegarder l'espace nécessaire à l'action de la population civile en faveur d'un dialogue et d'une résolution non violente des conflits. PEACE BRIGADES INTERNATIONAL est une organisation officiellement reconnue par les Nations Unies.

Kenya

Coup de tonnerre : l'élection présidentielle invalidée par la Cour suprême

Le 8 août dernier se tenaient des élections présidentielles aussi attendues que redoutées. A l'issue du scrutin le président sortant M. Kenyatta était déclaré vainqueur avec presque 55% des voix, contre moins de 45% à Raila Odinga. Or, en 2007, avec le même candidat vaincu, de graves violences ethniques avaient frappé tout le pays, faisant plus d'un millier de morts et des dizaines de milliers de déplacés. Cette fois, si la violence post-électorale a été moins forte, elle a tout de même entraîné la mort d'une vingtaine de personnes. D'autre part, à peine trois semaines après, la Cour suprême a invalidé le scrutin pour irrégularités. Aussi un nouveau vote doit-il être organisé.



A la surprise générale, la Cour suprême du Kenya a annoncé le 1er septembre à Nairobi que la réélection du Président sortant, Uhuru Kenyatta, le 8 août dernier, n'était "pas valide". Les autorités électorales ont deux mois pour en organiser de nouvelles.

Pas en accord avec la Constitution

Le scrutin "n'a pas été conduit en accord avec la Constitution", a déclaré le président de la Cour en annonçant une décision adoptée par quatre des sept juges qui la forment, contre deux magistrats qui s'y sont opposés et une absence pour cause de maladie.

"A la question de savoir si les illégalités et les irrégularités ont affecté l'intégrité de l'élection, la Cour estime que c'est le cas". En conséquence, Uhuru Kenyatta "n'a pas été élu et déclaré Président de manière valide", indiquent les magistrats, dont la décision est définitive.

M. Kenyatta, 55 ans et fils du "père de l'indépendance kényane", Jomo Kenyatta, avait été déclaré vainqueur de l'élection le 11 août dernier, avec 54,27% des voix, contre 44,74% à Raila Odinga., 72 ans. Ce dernier est le fils du premier vice-Président du Kenya, Odinga Odinga. Le premier est issu de la principale ethnie du Kenya, les Kikuyus, le second de la quatrième, les Luos.

Raila Odinga avait déjà échoué aux présidentielles de 1997, 2007 et 2013.

Violences ethniques

Sa défaite de 2007, contre un autre Kikuyu, Mwai Kibaki, avait entraîné de graves violences ethniques dans tout le pays, qui avaient fait plus d'un millier de morts et des dizaines de milliers de déplacés. Ce début

de guerre civile avait trouvé une issue dans un partage du pouvoir entre Mwai Kibaki à la Présidence et Raila Odinga comme Premier ministre.

Vaincu à nouveau en 2013, par Uhuru Kenyatta, il avait été débouté par la Cour suprême. Ce qui l'avait d'abord poussé, le mois dernier, à rejeter un recours à la justice, avant de n'accepter de présenter son dossier à celle-ci, le 18 août, que sur fortes pressions internationales et de ses alliés, après que deux jours de violence de ses partisans eurent fait 21 morts dans les bastions de l'opposition, à l'ouest du Kenya et dans les quartiers pauvres où vivent leurs ressortissants à Nairobi.

Devant la Cour suprême, ses avocats ont affirmé que le processus de compilation et vérification des résultats électoraux avait été entaché d'erreurs et incohérences "délibérées et calculées", de manière à avantager le Président sortant au détriment de son opposant.

Ils avaient accusé la commission électorale d'avoir tant tardé à publier de nombreux procès-verbaux de bureaux de vote et de circonscriptions - les seuls légalement valides - qu'on ne pouvait exclure qu'ils aient été falsifiés. Ils avaient aussi présenté des PV non signés ou non authentifiés légalement, portant, selon eux, sur plusieurs millions de voix.

Poursuivre la commission électorale

La Cour a jugé leur argumentation plus convaincante que celle de la commission électorale, qui n'a reconnu que quelques "erreurs humaines" sans influence réelle sur le résultat final, ou que celle du chef de l'Etat, fondée sur les importants gains enregistrés par son parti lors des autres scrutins tenus le même 8 août (élections des députés nationaux et des gouverneurs de province).

Raila Odinga a appelé vendredi à des poursuites judiciaires contre les membres de la commission électorale pour "actes criminels". Le président de cette commission s'est, de son côté, dit favorable à des poursuites contre tout membre de celle-ci convaincu de pratiques illicites.

Alors que les partisans de l'opposant laissaient éclater leur joie, sous forte surveillance policière, ceux de Uhuru Kenyatta ne cachaient pas leur mécontentement, se disant tout de même prêts à retourner aux urnes et à re-voter pour le chef de l'Etat sortant - tandis que la valeur du shilling kényan s'effritait.

Article essentiellement dû à Marie-France Cros et paru dans le journal La Libre des 2 et 3 septembre 2017



Colombie

David Ravelo, finalement libéré !

Après plus de sept années en prison pour un crime qu'il n'avait pas commis, David Ravelo a été libéré le 20 juin dernier. Son cas est emblématique de la criminalisation et des difficultés rencontrées par les défenseurs et défenseuses des droits humains en Colombie.

Le 20 juin 2017 représente une date importante pour tous les défenseurs et défenseuses des droits humains : David Ravelo a été libéré après sept années passées en prison pour un crime qu'il n'avait pas commis. C'est en 2010 qu'il avait été jugé coupable du meurtre de David Núñez Cala, un fonctionnaire d'Etat de Barrancabermeja, et incarcéré pour 18 ans.

Cependant, de nombreuses voix se sont fait entendre au cours des ans pour dénoncer un complot à son encontre. En effet, les paramilitaires qui ont témoigné contre lui sont les mêmes que Ravelo avait dénoncés pour des violations de droits humains. Ses avocats se sont battus pour faire entendre raison au tribunal, multipliant les rappels et autres moyens de recours, jusqu'à se rendre à la Cour Interaméricaine des Droits Humains en 2015.

Aujourd'hui, David Ravelo est libéré conditionnellement et va continuer à se battre pour la défense des droits humains. Il va aussi lutter pour prouver que les



charges retenues contre lui ont été trafiquées afin de le faire taire et de l'empêcher de faire son travail de défenseur des droits humains. Le cas David Ravelo est représentatif de la criminalisation des défenseurs et défenseuses des droits humains.

Article de PBI-Suisse

Le côté sombre des Accords de paix

L'augmentation des attaques envers les défenseurs et défenseuses des droits humains dévoile les limitations des Accords de paix en Colombie. Les zones rurales précédemment occupées par les FARC sont petit à petit reprises par des groupes néo-paramilitaires, ce qui menace les autochtones auxquels appartiennent traditionnellement ces territoires.

Un rapport alarmant

En mars 2017, PBI-Colombie publiait un rapport alarmant sur la situation des défenseurs de droits humains. Malgré un niveau historiquement faible d'actions militaires, le nombre d'attaques et d'assassinats de défenseurs de droits humains n'a cessé de croître depuis la signature des Accords de paix. Cette recrudescence semble coïncider avec un accroissement de la visibilité des groupes néo-paramilitaires, qui reprennent les zones précédemment occupées par les FARC. Ces territoires appartiennent historiquement à des peuples autochtones, qui voient leurs droits territoriaux disputés par divers groupes armés.

C'est le cas de la région d'Urabá, dans laquelle est établie la Communauté de Paix de San José de Apartadó depuis près de vingt ans et qui bénéficie d'un accompagnement de PBI. Son leader, Gildardo Tuberquia a reçu plusieurs menaces de mort alors qu'il devait témoigner devant le Congrès colombien de la situation actuelle sur place. Il a ainsi dénoncé la présence du groupe *Autodefensas Gaitanistas de Colombia*, qui harcèle et menace les membres de cette communauté.

Les organisations de la société civile dénoncent aussi la non-reconnaissance par l'Etat colombien de la nature systématique des meurtres de défenseurs de droits humains, ce qui bloque l'instauration de mesures nécessaires pour garantir leur sécurité.

Remise des armes par les FARC le 26 juin 2017

Il faut cependant également souligner certains succès du processus de paix. Le 26 juin 2017 avait en effet lieu le désarmement officiel des membres de la guérilla FARC, étape majeure sur le chemin de la paix. De plus, les négociations se poursuivent entre le gouvernement colombien et l'autre grande guérilla du pays, l'ELN.

Il reste malgré tout un long chemin à parcourir. La paix ne sera possible qu'après « la disparition des FARC, des ELN, des groupes paramilitaires, des gangs, quels que soient leurs noms, et des activités criminelles des forces de sécurité », selon les mots d'Alirio Uribe, membre du Congrès.

Article de PBI-Suisse



Guatemala

Crise institutionnelle et diplomatique

En voulant expulser fin août le magistrat colombien à la tête de la commission de l'ONU contre la corruption, le président Jimmy Morales a provoqué une crise institutionnelle et diplomatique.

Le président du Guatemala, l'ancien comique de télévision Jimmy Morales, a suscité un tollé national et international en déclarant persona non grata, dimanche 27 août, le Colombien Ivan Velazquez, le magistrat à la tête de la Commission internationale contre l'impunité au Guatemala (Cicig), placée sous les auspices des Nations unies. Les Etats-Unis et l'Union européenne, qui soutiennent cette instance créée en 2006 pour suppléer la justice guatémaltèque défaillante face au fléau de la corruption, ont vivement réagi et menacé de suspendre toute aide au pays centraméricain.

Rongé par la corruption et le crime organisé depuis des décennies, le Guatemala s'efforçait justement de faire renaître la confiance dans ses institutions, et ce notamment grâce à la Cicig. « *La Cicig est un exemple au niveau international de bonnes pratiques dans la lutte contre l'impunité et la corruption* », assure la Fédération internationale des droits de l'Homme, qui a qualifié l'expulsion du magistrat d'« *attentat contre la démocratie* ». La collaboration entre Ivan Velazquez et la procureure générale Thelma Aldana avait fait ses preuves.

En désaccord avec la décision présidentielle, plusieurs ministres et hauts fonctionnaires ont présenté leur démission. Dans la capitale, des citoyens se sont immédiatement mobilisés, plébiscitant « *Ivan le terrible* » et « *Aldana la justicière* ». La célérité avec laquelle les habitants sont descendus dans la rue rappelle

les manifestations d'août 2015, qui avaient fini par entraîner la chute du prédécesseur de Jimmy Morales, le général Otto Pérez Molina.

Face à la crise des partis traditionnels, les électeurs avaient alors plébiscité le comédien, qui se présentait au scrutin présidentiel d'octobre 2015 comme un rempart contre la corruption généralisée. Problème, un frère et un fils de M. Morales ont été à leur tour dans le collimateur de la justice pour des malversations remontant à 2013. Le chef de l'Etat n'a guère apprécié et l'a fait savoir. Ensuite, c'est sa propre campagne électorale qui a été suspectée de financement illicite.

Suivant les recommandations de la Cicig, le parquet guatémaltèque a demandé, vendredi 25 août, la levée de l'immunité présidentielle pour mener l'enquête à son terme. Furieux, M. Morales a enregistré dès le week-end une vidéo pour annoncer l'expulsion d'Ivan Velazquez, qu'il tient pour responsable de tous ses déboires. La Cour constitutionnelle a immédiatement mis son veto à la décision du président.

La prestation de l'ancien comique n'a pas convaincu le public, c'est le moins qu'on puisse dire au vu de la levée de boucliers qui a suivi. Ce novice en politique a pris le risque d'une crise de régime pour échapper à la curiosité des juges. La question de son maintien à la tête de l'Etat se pose désormais.

Article essentiellement dû à Paulo A. Paranagua et paru dans le journal *Le Monde* du 29 août 2017

Mégaprojets et flou juridique

En mai dernier, la Cour constitutionnelle guatémaltèque est revenue sur sa décision de suspendre un projet hydroélectrique qui violait la convention 169 de l'OIT, gardienne des droits des peuples autochtones. Ces droits sont malheureusement très régulièrement violés au Guatemala comme ailleurs, au profit de mégaprojets.



Beaucoup de violations des droits humains recensées au Guatemala sont liées au développement de mégaprojets. Ces violations peuvent relever du droit à la terre mais aussi du droit à l'eau ou encore de crimes commis par les forces de sécurité. Les premières victimes sont généralement les communautés paysannes et autochtones, qui n'ont pas toujours voix au chapitre dans le développement de ces projets.

Le Guatemala a ratifié la Convention 169 de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) en 1996, mais n'a,

depuis, pas légiféré sur des protocoles clairs concernant les consultations nécessaires avec les peuples autochtones. Fin mai 2017, la Cour Constitutionnelle est revenue sur sa décision première de suspendre les projets hydroélectriques Oxec I et Oxec II, qui n'avaient pourtant pas respecté la Convention 169. Les peuples autochtones de la zone concernée par ces projets n'avaient en effet pas été consultés. Ce brusque revirement, qui intervient à peine quelques mois après la décision de suspension, a généré de nombreuses tensions dans les communautés locales, ainsi que dans les sphères légales et médiatiques.

Le Guatemala semble ployer sous la pression des grandes entreprises transnationales et de la Fondation pour le développement au Guatemala (FUNDESA). Le flou juridique dû au manque de législations pour l'implantation de protocoles clairs des consultations au préalable permet à ce genre de situations de se produire.

Article de PBI-Suisse



Honduras



Kroniek van mijn leven met PBI. Aflevering Honduras.

Frauke Decoodt heeft een verleden in activisme, antropologie en journalistiek. Zij schrijft over geweld en onrecht, over de verhalen achter de getroffen personen, hun verzet en hun verlangen naar verandering. Frauke hoopt dat deze verhalen anderen inspireren om niet alleen te lezen maar ook te handelen.” Zie haar blog <https://fraukedecoodt.org/blog>

Toen ik meer dan 7 jaar geleden, in januari 2010, mijn PBI jaartje in Guatemala begon kon ik niet vermoeden dat PBI als een rode draad doorheen mijn ervaringen zou gewoven worden. Guatemala, haar inwoners, haar activisten blijven een deel van mij uitmaken. Een ander deeltje van mij zijn de PBI vrienden die ik toen maakte. Met hen deel ik een ervaring die zelfs niet uit te leggen valt aan anderen. En bij velen bleef PBI ons binden, of misschien bleven we ons verbinden met PBI om onszelf blijvend te verbinden.

Velen onder hen werden deel van het selectie team van PBI-Guate. Ik stelde het huis van mijn ouders in de Franse Ardennen ter beschikking en stond in voor de logistieke organisatie. Sinds enkele jaren hebben al de PBI vrijwilligers in Guatemala kunnen genieten van de gastvrijheid van mijn ouders. Hun kleine bijdrage aan PBI.

En zo bleef PBI een intiem deel van mijn leven uitmaken. Net zoals Centraal-Amerika. Tijdens mijn jaartje in Guatemala in 2010 volgden we op de voet en even bezorgd de gebeurtenissen in buurland Honduras waar in 2009 een staatsgreep plaatsvond. Een staatsgreep, in 2009, in Latijns-Amerika, gesteund door de V.S. De demonen uit het verleden doemden opnieuw op. Net zoals in het verleden ging die staatsgreep gepaard met veel mensenrechtenschendingen en het duurde dus niet lang voor PBI gevraagd werd mee met de activisten op pad te gaan.

In 2010 ontkiemde vanuit PBI Guate het PBI Honduras project. Het duurde nog even, tot 2012 om precies te zijn, voor het project eindelijk een team ter plaatse had. Met de bijhorende groeipijnen groeide dit project beetje bij beetje. Een deel van het groeiproces betrof een werknemer ter plaatse die het team kon ondersteunen met de logistieke, juridische en administratieve rompslomp.

Toen de vacature voor deze job verscheen in 2015 deden mijn heimwee naar Centraal-Amerika en PBI me niet lang twijfelen. Midden december 2015 begon mijn contract. Het was een moeilijke start. Een project dat nog maar net uit de startblokken schoot heeft een hoop logistieke, juridische en administratieve rompslomp. Daardoor had ik niet veel tijd voor wat me meer boeide, de strijden van de Hondurese activisten. Ook Honduras is moeilijk. Het geweld, het wantrouwen, de hoofdstad. Mijn eerste impressies over waar ik terecht gekomen was kan je hier lezen.

Ook het team ter plaatse had het moeilijk. Maandenlang waren ze slechts met drie. In december kregen ze er nog een ziel bij, een Zwisterse. Maar zelf met vier



teamleden kan je onmogelijk de storm doorstaan als iemand zoals Berta Caceres vermoord wordt. Sinds 4 maart 2016 was het alle hens aan dek. In PBI blijkt in overdrive werken sowieso al een genaturaliseerde toestand maar nu stond zelf die overdrive in overdrive.

De impact van de moord op Berta Caceres was nauwelijks vatbaar. Als ze haar vermoordden, wie is er dan wel nog veilig. Werken die ontrading-mechanismen wel waar we ons als PBI op beroepen, je weet wel “hoog perfiel – minder kans om vermoord te worden” wel? En hoe zit het dan met de effectiviteit van internationale accompaniment? Naast bloed vloeiende er ook veel inkt, ook die van mij. Enkele dagen en een jaartje na de moord.

Hoewel in het buitenland die storm gauw ging gaan liggen deed ze dat in Honduras niet, toch niet onder de activisten. Zij varen van storm naar storm. Sinds 2009 eigenlijk al. Honduras is een dictatuur in een flinterdun democratisch verkleedkledje. Het topt verschillende ranglijsten. Het gevaarlijkste land ter wereld dat niet in oorlog is, één van de corruptste van Latijns-Amerika, het voornaamste drugtransitland, het gevaarlijkste land voor milieuactivisten. En binnenkort, in november 2017 zijn het verkiezingen.

Hoewel PBI-Honduras het moeilijk blijft hebben om vrijwilligers aan te trekken is het werk van PBI er dus meer dan nodig. Gaandeweg groeit het vertrouwen van de lokale activisten in ons en groeit het wantrouwen van de machthebbers. En gaandeweg groeit ook de liefde voor een land en haar strijden. Toen mijn jaartje bij PBI erop zat had ik genoeg van administratie maar niet van Honduras. Ik besloot nog even te blijven, nog even te schrijven. Maar ook PBI kon ik niet opgeven. Ik maak nu deel uit van het coördinerend team van PBI-Honduras dat raad geeft aan het team ter plaatse. Dus ook nu terug in België blijft de realiteit van Honduras me elke week opnieuw bekijken.

Frauke Decoodt



Mexique

Venue en Europe de deux activistes mexicains de l'Etat de Oaxaca

Cet automne, deux activistes originaires du sud du Mexique viendront en Europe pour faire une tournée d'information sur la situation des droits humains en regard des mégaprojets prévus dans leur région. Durant quelques semaines, ils parcourront quelques grandes villes européennes pour rencontrer non seulement le public mais aussi les représentants d'organisations nationales, européennes ou internationales.

A partir de la fin du mois de septembre 2017, deux activistes originaires de l'Etat de Oaxaca dans le sud mexicain, Marcos Artura Leyva Madrid, de l'organisation EDUCA, et Rosalinda Dionicio Sánchez, de l'organisation CPUVO, seront en Europe durant presque un mois. En tant que représentants de deux organisations basées l'une comme l'autre à Oaxaca, ils rencontreront des acteurs-clés de la communauté européenne et internationale, afin de les informer sur la situation des droits humains, en regard des grands projets économiques localisés dans leur région. Marco et Rosalinda militent en particulier contre deux projets : la mine de San José et l'établissement de zones économiques spéciales.

La mine de San José

En 2006, les autorités de la municipalité de San José ont accordé une concession minière à l'entreprise Cuzcatlán, filiale du groupe de construction canadien Fortuna Silver Mines Inc, sans avoir consulté ou informé au préalable les communautés affectées par ce projet. Les conséquences négatives sont considérables et les villages environnant la municipalité de San José del Progreso, Magdalena Ocotlán et Ejutla de Crespo, en souffrent particulièrement. Le paysage est détruit, le niveau d'eau souterrain diminue, l'air et l'eau sont pollués, les sols sont de plus en plus stériles et les habitants sont exposés à un bruit constant et à de la poussière.

Zone économique spéciale

Pour le début de l'année 2018, le gouvernement du Mexique planifie au sud du pays l'établissement de zones économiques spéciales, afin de renforcer les régions les moins développées économiquement. Les entreprises payeront moins d'impôts et obtiendront une procédure tarifaire préférentielle. Les experts et les activistes craignent de profondes répercussions pour les communautés autochtones et agricoles, dont le moyen de subsistance, la nature, serait détruit.

Marcos Arturo Leyva Madrid (EDUCA)



Marcos Arturo Leyva Madrid est le directeur de l'organisation EDUCA – *Servicios para una Educación Alternativa* (Services pour une éducation alternative). Il l'a fondée en 1994 et a depuis

lors été une force motrice de l'organisation. EDUCA travaille en étroite collaboration avec les communautés autochtones et agricoles de Oaxaca, Etat situé au sud du Mexique. L'organisation agit dans plusieurs domaines : elle apprend aux villageois le savoir nécessaire afin que ceux-ci puissent défendre leurs droits. Elle s'informe concernant les mégaprojets prévus dans la région de Oaxaca. Elle s'est aussi associée avec le réseau des défenseurs et défenseuses des villages de Oaxaca (REDECOM) pour la création d'une plateforme en ligne qui permet de recenser et publier les violations des droits humains et des droits environnementaux. En outre, EDUCA accompagne et protège des personnes ou communautés, parmi lesquelles Rosalinda Dionicio, de l'organisation CPUVO, qui milite pour les droits de sa communauté dans la vallée d'Ocotlán, confrontée au projet minier de San José.

Depuis le début de l'année 2017, les membres d'EDUCA ont été à maintes reprises discrédités, voire criminalisés, par les autorités, les entreprises et la presse. Parmi ces nombreuses attaques, un grand nombre se rapporte explicitement à leur combat contre la mine « San José ». PBI accompagne EDUCA depuis 2013, ce qui lui permet de continuer à s'engager pacifiquement pour la défense des droits humains et de la terre.

Rosalinda Dionicio Sánchez (CPUVO)



Rosalinda Dionicio est la coordinatrice de l'organisation des peuples unis de la vallée d'Ocotlán (CPUVO). Cette organisation demande la cessation immédiate des activités de la mine de San José. Dans ce

but, la défenseuse travaille étroitement avec EDUCA, qui soutient la résistance de la communauté.

En mars 2012, Rosalinda Dionicio et deux collègues furent violemment attaqués à cause de leur engagement pour les droits humains. Bernardo Vásquez Sánchez fut tué et son frère gravement blessé. Quant à Rosalinda Dionicio, elle faillit perdre sa jambe et en ressent encore aujourd'hui les effets. Mais, bien loin de se laisser intimider par cette agression, l'activiste a décidé de faire des études de droit, afin de pouvoir mieux lutter à l'avenir pour les droits de sa communauté.

